

RAPPORT MORAL 2017

Paul COHEN
Président départemental

« Le poète a toujours raison, qui voit plus haut que l'horizon ... »

Pour cette Assemblée Générale, il m'a paru intéressant de vous présenter l'A.M.I. dans sa dynamique au travers de ses actions diversifiées et innovantes, toujours dans un partenariat riche avec les nombreux opérateurs du territoire audois.

Ainsi, je souhaite mettre l'accent sur la volonté de notre association de se projeter dans l'avenir en vous exposant quelques actions d'utilité sociale qui ont été mises en place en 2017 et qui vont continuer à se développer.

Tout d'abord, et comme vous le savez, l'année 2017 a été marquée par le changement de direction. Michel GRABIE a fait valoir ses droits à la retraite et Samir CHERGUI, notre nouveau Directeur, a repris le flambeau de l'A.M.I..

Un temps d'adaptation a permis au Directeur d'effectuer un diagnostic précis de l'ensemble des structures régies par notre association.

Ce diagnostic a impliqué un plan d'actions projectif et stratégique que nous avons présenté avec le Directeur à l'ensemble du personnel. Ce plan prend en compte les conditions nécessaires pour traduire en actes non seulement nos valeurs associatives, les orientations des politiques publiques, les recommandations des bonnes pratiques professionnelles, mais aussi pour permettre au personnel d'avoir une vision et un cap comme objectif commun. Au demeurant, il est clair que l'on ne réalise pas pleinement nos actions tant que l'on n'a pas transformé ce qui existait.

Au demeurant, il est de notre responsabilité de veiller à l'évolution constante de l'A.M.I. au regard des besoins émergents des habitants des différents quartiers où nous sommes implantés, des logiques de parcours personnalisés et d'accompagnements collectifs. Aujourd'hui, notre devise pourrait se résumer à « qui ne progresse pas, régresse ».

L'évolution législative qui renforce les droits de l'usager - et une meilleure prise en compte de la citoyenneté des personnes - entraîne de profondes mutations de nos modes de fonctionnement.

En ce sens, réajuster une organisation d'accompagnement a engagé, depuis un an, notre Directeur dans cette conduite au changement progressif pour développer des prestations d'offre de service en adéquation avec les besoins identifiés.

Cela constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des différentes structures de l'action sociale dans notre territoire.

L'A.M.I. a réinterrogé toute son organisation multi-sites, notamment dans le cadre de l'articulation des fonctions et des compétences.

Pour l'A.M.I., il s'agit d'anticiper un véritable changement, impliquant une réadaptation de nos pratiques et de notre posture professionnelle en plaçant le changement au cœur de la vie de chacun de nos Centres Sociaux qui, bientôt interviendront essentiellement, en dehors de cités où vit la communauté gitane.

Le principal défi a consisté à faire participer nos collaborateurs à un travail de réflexion et de co-construction autour des modalités d'accompagnement et surtout de **notre Projet Associatif « Cap 2021 »**.

Notre futur Projet Associatif reste un pilier fondamental pour mobiliser l'ensemble des administrateurs, des salariés, des usagers et des partenaires.

Il devra œuvrer à la promotion des valeurs associatives de l'A.M.I. mais aussi mettre en évidence notre savoir-faire professionnel, élaboré depuis la création de l'Association en 1964.

Pour illustrer mes propos, je souhaiterais citer quelques exemples **d'actions inclusives d'insertion socio-professionnelle et de médiation** qui ont récemment été mises en place.

Impulsée par « **le tout numérique** » et la dématérialisation, l'activité numérique a été un choix d'action d'accompagnement individuel et collectif pour lutter contre « l'illectronisme ». L'illectronisme, voilà un mot barbare qui est la conséquence de l'évolution de notre société moderne : un nouvel illettrisme qui se traduit par le manque de maîtrise de l'objet informatique. Quand on parle d'illectronisme, on pense à des gens qui sont déconnectés, des migrants, des personnes sans résidence stable, des êtres qui vivent dans des zones rurales, des décrocheurs scolaires, des bénéficiaires du RSA, des personnes vulnérables ... en fait, beaucoup de monde.

Face à ce phénomène, l'A.M.I. a développé des actions au sein des centres sociaux, en partenariat avec les associations, la CAF et les services publics, pour lutter contre la fracture numérique, qui est une nouvelle forme d'exclusion. L'action a, me semble-t-il, un aspect utile et incontournable que l'A.M.I. a aussitôt pris en compte.

Je voudrais évoquer également **les accompagnements des parcours scolaires**, ces actions que nous améliorons au fil des ans pour lutter contre le décrochage scolaire.

Elles sont fondamentales pour combattre l'exclusion et toutes les formes de discrimination et de repli communautaire.

Même si l'action intègre l'accessibilité à la connaissance et à la culture pour les enfants et adolescents, elle s'attache à l'aide et au soutien scolaire, clés de la réussite pour une bonne insertion et un avenir meilleur.

En effet, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire - le C.L.A.S. - est un des moyens financé par la politique de la ville (CAF, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Communes et Communautés d'Agglomération pour les Quartiers Prioritaires de la Ville) pour lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme, la démission parentale ...

Pour l'A.M.I., ces actions ont pour objet l'accompagnement des familles à la prise de conscience de leur responsabilité parentale et le maintien des liens entre elles-mêmes, leurs enfants et les écoles. A l'exemple du Centre Social de BERRIAC, l'accompagnement de 10 à 15 enfants et adolescents dans leur parcours scolaire, les a amenés à réaliser une pièce de théâtre et un film d'animation à partir d'un conte dont le titre est « Le lion se prend pour le roi ».

Pour citer encore **des actions dites inclusives**, je souhaiterais évoquer des initiatives développées au sein des quartiers de Razimbaud et de Baliste qui intègrent parfaitement les valeurs de l'A.M.I.. A travers les fêtes populaires, telles que la « fête des voisins », ou « la fête de la musique », mais aussi des animations globales ponctuelles en période de vacances scolaires, nos travailleurs sociaux défendent, en coopération avec leurs partenaires, les valeurs fondamentales de notre société. Le

Centre Social de Narbonne a su donner du sens - lors de la fête de la Saint-Jean sur le quartier de Razimbaud - au concept de « faire société ensemble » pour lutter contre la stigmatisation.

Le Centre Social de Lézignan s'est appuyé sur les bienfaits de l'art. Sous le thème « Envolée d'hirondelle », la galerie d'art « le CLAP » de Paraza, l'A.M.I. et l'APAJH 11 ont mis en œuvre des ateliers artistiques durant plusieurs mois pour l'ensemble des enfants et préadolescents de la cité Escouto Can Plaou et de l'IME de Pépieux.

Que dire aussi **des actions dites d'insertion socio-professionnelle ?**

Notre association a décidé d'engager une démarche qualité pour les suivis et les évaluations du parcours des bénéficiaires du RSA dont le département nous a confié 300 mesures.

Soutenue par le conseil d'administration, c'est une ambition de notre Directeur et de toute l'équipe, d'optimiser ces accompagnements.

Cette démarche est la condition nécessaire pour être au plus près des besoins des usagers. Plusieurs réunions de réflexion ont été programmées pour co-construire en équipe des supports innovants et harmonisés, en vue de soutenir, aider et accompagner l'utilisateur dans le cadre de son contrat d'engagement.

Bien au-delà, il est question de s'inscrire réellement dans un accompagnement personnalisé intégrant une dynamique territoriale et partenariale pour réduire les ruptures de parcours et promouvoir toutes les chances pour lever les freins, non seulement à l'emploi mais aussi à l'accessibilité à une vie sociale.

Ainsi, il est question pour les référents d'insertion, de traiter l'ensemble des mesures confiées par le Conseil Départemental et de définir avec le bénéficiaire du RSA son contrat d'engagement avec des objectifs concertés.

Vous l'aurez compris, l'A.M.I. s'est engagée à développer une organisation de services pour favoriser l'inclusion des personnes dans la société et l'accessibilité au droit commun.

Pour compléter son offre, notre association s'est dotée de **2 ateliers-chantiers d'insertion** pour promouvoir une insertion par l'activité économique.

L'atelier **A2Mains**, créé en 2013, qui propose une activité autour de la rénovation de meubles pour leur donner une seconde vie, est situé au cœur de la ville de Narbonne, à la rue Racine. Malgré le succès de cette structure, nous n'arrivons pas à équilibrer son budget, par un manque de financement.

Dans le cadre de notre partenariat avec la Fondation Orange, nous avons développé un support informatisé nous permettant une bonne gestion des stocks et une meilleure communication externe, avec un site internet digne de ce nom, réalisé par un salarié d'Orange mis à la disposition de l'association.

L'équipe d'A2Mains a participé le 13 décembre 2017 à une manifestation - « Marché Solidaire » - sur le parvis d'INESS, réunissant l'ensemble des structures de l'Insertion par l'Activité Economique du territoire du Grand Narbonne.

Le chantier **EVaL** intervient sur la pinède de Lézignan-Corbières. Une équipe de 8 salariés, sous la responsabilité d'un encadrant technique, en coopération avec un agent forestier de l'ONF, contribue non seulement à la valorisation du patrimoine mais aussi à la prévention des risques d'incendie. En collaboration avec la Commune de Lézignan-Corbières, le chantier EVaL participe à l'intérêt général d'un territoire et à l'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion.

Enfin, l'A.M.I. a poursuivi et développé diverses **actions de médiation** significatives à Limoux, Montréal, Carcassonne et Narbonne, actions décrites dans le rapport d'activités de l'exercice 2017.

Arrivé au terme de ce rapport moral, il m'est agréable de dire que notre conseil d'administration comme nos salariés n'ont pas à rougir du travail accompli et se réjouissent des pistes nouvelles qui sont en train de se dessiner pour améliorer encore plus notre prestation de service.

Oui, il est de notre devoir de transformer nos concepts associatifs centraux en actions réelles.

A l'instar de Jean Ferrat, nous pouvons dire que l'A.M.I. essaie toujours de voir plus loin ... plus haut que l'horizon.